

Quel accueil des réfugié·e·s d'Ukraine au Tessin?



Dans le cadre du module «migration» du Bachelor en travail social dispensé par la SUPSI, une recherche de classe s'est intéressée à la situation entre les personnes en exil en raison de la guerre en Ukraine et les Tessinois·es ouvrant leurs portes.

© Halfpoint / Adobe Stock

Par **Nevena Jovanovic**, **Giulia Torre** et **Natalija Vukicevic**, accompagnées de la responsable du module **Laura Bertini-Soldà**, des enseignantes **Alice Baudino**, **Anja Tamò-Gafner**, **Paola Solcà** et des assistant·e **Oliver Galfetti** et **Raquel Ricciardi**, Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI)

Printemps 2022 : en Europe de l'Est éclate une guerre qui va entraîner d'importants flux migratoires, en particulier en Europe. En Suisse, ce mouvement migratoire occupe abondamment l'espace médiatique et produit des phénomènes sociaux inédits liés à l'accueil : des formes de partenariat entre entités publiques et privées. Face à une situation d'urgence au sujet de laquelle manquaient des données objectives, un projet de classe de Bachelor de la Haute école de travail social tessinoise a été développé. Celui-ci avait pour objectif de collecter des données et le recueil de témoignages auprès d'hôtes privés au Tessin, région particulièrement touchée par le phénomène^[1] et qui dans le premier mois avait déjà dépassé le quota de répartition cantonale^[2]. En plus, il s'est agi de se rapprocher de la réalité du terrain et de prendre conscience des défis et des besoins des personnes exilées de guerre et de celles qui étaient prêtes à les accueillir.

Les étudiant·e·s ont donc interviewé et recueilli les témoignages de personnes vivant au Tessin qui ont accueilli des exilé·e·s ukrainien·ne·s dans leur propre foyer ou dans des logements libres dont ils étaient propriétaires. En parallèle, les étudiant·e·s se sont mobilisé·e·s pour apporter une contribution, même indirecte ou modeste, à cette situation particulière.

Pour retrouver le plus grand nombre de familles qui se sont engagées à accueillir des réfugié·e·s ukrainien·ne·s dans

Comment citer cet article ?

Laura Bertini-Soldà et al., «Quel accueil des réfugié·e·s d'Ukraine au Tessin?», REISO, Revue d'information sociale, publié le 20 septembre 2023, <https://www.reiso.org/document/11331>

leur foyer entre mars et avril 2022, le bouche-à-oreille, les médias sociaux et des connaissances des étudiant·e·s venant de toute la région ont été mobilisés. La possibilité de faire entendre leur voix en tant qu'hôtes, face parfois au sentiment d'abandon par les institutions, a entraîné une bonne adhésion au projet et un enthousiasme à participer aux entretiens. Les contacts ont été multipliés jusqu'à ce que chaque paire d'étudiant·e·s puisse mener deux entretiens. Ensuite, la manière de recueillir les données les plus pertinentes concernant le vécu de la population a été questionnée. Les contacts ont été enregistrés dans une base de données commune à toute la classe et constamment mise à jour, garantissant l'anonymat des personnes concernées.

L'échantillon retenu pour réaliser la recherche a rassemblé les propriétaires de 85 foyers répartis dans l'ensemble du Tessin : 24 accueillent des familles ukrainiennes logées dans une maison proche de celle des hôtes, 25 dans une maison relativement éloignée et 41 vivaient dans le logement de l'hôte. Les étudiant·e·s, soutenu·e·s par l'équipe enseignante, ont par ailleurs élaboré un questionnaire de 46 items voué à interroger les multiples domaines du quotidien : la vie commune, la rencontre de deux cultures, les procédures bureaucratiques, les difficultés rencontrées, la collaboration avec les services locaux, les motivations du choix et les souhaits pour l'avenir. Le groupe a eu un mois pour réaliser les entretiens, les transcrire et partager ce qui en est ressorti avec la classe.

Une fois les réponses relevées, les enseignant·e·s ont synthétisé les éléments qui ont émergé en vue d'une discussion commune. Celle-ci a conduit à une réflexion sur les données et la formulation d'hypothèses sur les éventuels besoins et ressources actuels et futurs des hôtes et des personnes accueillies.

Des questions à résoudre subitement

Les conclusions principales de ce travail se scindent en deux domaines principaux : d'une part ressort le constat d'un fort sentiment de solidarité de la part des citoyen·ne·s qui, avec beaucoup d'intérêt, se sont rendu·e·s disponibles pour aider les personnes en exil à retrouver une certaine stabilité ; d'autre part, il est apparu que la communication avec les institutions locales a parfois été considérée comme inefficace. De ce fait, les personnes accueillies et les hôtes se sont sentis parfois peu soutenu·e·s dans le processus d'accueil, en particulier dans les sphères administratives et bureaucratiques.

Il est à relever toutefois que ce mouvement d'accueil privé a surpris les autorités qui, en peu de temps, ont dû donner de nombreuses réponses, sans trop de certitudes. Divers défis sont apparus, notamment la nécessité d'établir une communication plus claire entre les parties, afin que les citoyen·ne·s se sentent davantage accompagné·e·s dans le processus, dans un contexte de changements rapides.

Les rencontres interculturelles quotidiennes entre hôtes et personnes accueillies ont amené chacun·e à rechercher et travailler pour garder un équilibre permanent dans les relations journalières. Cependant, la solidarité initiale n'a pas toujours été suffisante : le soutien recherché pour concilier les deux mondes, les besoins des personnes exilées et ceux des Tessinois·e·s, a parfois trouvé des réponses auprès des communes ou par le biais de réseaux associatifs, car, dans la phase initiale, les services ou organismes préposés se sont trouvés en difficulté. La rapidité de la progression des flux migratoires a probablement entravé la capacité des fonctionnaires de répondre aux besoins des particulier·e·s en anticipant les demandes et les attentes de personnes qui ignoraient souvent les procédures et les pratiques d'accueil et d'intégration.

L'insatisfaction momentanée des hôtes semble s'être améliorée au fil des mois qui ont suivi, selon les contacts entretenus par des étudiant·e·s ou des enseignantes avec quelques personnes interviewées durant l'enquête. Les équipes de travail cantonales ont été soutenues par la protection civile. Si la sollicitation de cette instance, dictée par la complexité et les besoins logistiques, semble opportune, un problème critique apparaît dans la prise en charge de ces personnes, liée à l'absence de professionnel·le·s du travail social pour soutenir ces réfugié·e·s. L'accès aux services sociosanitaires, mais aussi aux structures ordinaires, telles que la scolarisation des enfants, aurait en effet

été facilité et conduit de manière plus efficiente avec la présence de professionnel-le-s du travail social dans les équipes.

Une opportunité pour repenser l'accueil

Les témoignages recueillis dans le cadre de cette recherche de classe ont permis aux étudiant-e-s d'écouter les expériences en affrontant la complexité du thème de l'accueil, du dialogue interculturel et de l'intégration dans ses différentes facettes et, parfois, ses contradictions. Il a également été possible de confronter et de discuter les dynamiques créées entre les hôtes, les personnes accueillies et les institutions, de comparer la situation exceptionnelle des permis S avec d'autres situations et procédures liées à l'accueil et à l'asile. Cette expérience a été une occasion précieuse d'accroître les connaissances et de former un esprit critique.

Certaines questions émergeant de ce travail méritent d'être approfondies. Dans le futur, il serait ainsi souhaitable de s'interroger sur les partenariats public-privé au Tessin dans l'accueil et l'accompagnement des personnes réfugiées : l'expérience d'accueil des exilé-e-s venu-e-s d'Ukraine ouvre-t-elle la porte à des modes d'accueil qui pourrait être étendus à d'autres populations dans le domaine de la protection ? Il s'agit aussi de questionner quels instruments de soutien psychologique il y a lieu d'encourager dans les mesures bas seuil.

L'expérience ici décrite pourrait donc représenter une opportunité pour repenser les modalités d'accueil disponibles au Tessin, par exemple pour les mineur-e-s non accompagné-e-s qui sont actuellement hébergés dans des foyers spécifiques. Enfin, le permis S a ouvert la voie à des parcours d'intégration différents par rapport à d'autres permis d'asile plus précaires tels que les permis N et F. Au sujet de ce point délicat, il faudra voir à l'avenir comment vont évoluer les trajectoires migratoires de ces personnes en exil.

^[1] 2841 effectifs par rapport aux 2329 prévu, ce qui correspond à 4,9 % (la clé de répartition prévoit un 4%).

^[2] Voir : [Ukraine : une répartition des réfugiés la plus uniforme possible entre les cantons \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/fr/presses/communiqués/2022/01/22222)